



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 20 novembre 2019



Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Madame le Ministre de l'Environnement au sujet de l'implantation d'un centre de données par Google à Bissen.

La venue au Luxembourg de Google continue à faire du bruit. La procédure de modification ponctuelle du plan d'aménagement général vient d'être achevée au niveau communal. Les responsables de Google viennent d'annoncer récemment avoir saisi la commune de Bissen d'un projet de plan d'aménagement particulier qui ne devrait pas tarder à être rendu public. D'après des informations diffusées par la presse, le centre de données de Google serait dans une première phase responsable de 7% de la consommation d'électricité nationale, pourcentage qui s'établirait à 12% de la consommation totale.

Alors que le gouvernement n'a pas daigné répondre aux nombreuses interrogations développées dans le cadre d'une heure d'actualité organisée à notre initiative le 27 mars dernier, nous souhaitons y revenir dans le cadre d'une question élargie.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 21 novembre 2019

Objet : Question élargie n° 20 du 21.11.2019 de Madame la Députée Martine Hansen -
Implantation d'un centre de données par Google à Bissen

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés